

***Déclaration du SNEP-FSU et des ELUS des AS  au Conseil départemental UNSS de Moselle***

***Mardi 6février 2024***

**Monsieur Le DASEN, Mesdames et Messieurs les Membres du CD UNSS,**

Comme de coutume et au nom du SNEP-FSU Moselle, nous tenons à présenter à chacune et chacun d’entre vous ainsi qu’à toutes celles et ceux qui composent et sont la richesse du sport scolaire, nos meilleurs vœux pour cette année 2024.

Les nouveaux élus des AS de la liste « Le Sport Scolaire : un droit pour toutes ainsi que les représentants du Snep départemental se réjouissent de siéger aujourd’hui pour ce Conseil Départemental qui voit l’installation de ses nouveaux membres pour cette mandature.

le SNEP et les Elus des AS apprécient et remercient la présence de M.PREMON, IA DASEN de la Moselle. Preuve effective de son attachement au sport scolaire.

Nous souhaitons également souligner la bienvenue à la nouvelle équipe de direction du service départemental de la Moselle, M.Arnaud JECHOUX Directeur et Mme Delphine TIRLICIEN Directrice adjointe qui ont pris leur fonction cette année.

Nous en profitons également pour remercier M.Julien CHOFFART, Directeur du service pendant neuf années, et qui a montré pendant tout cette période son attachement à l'UNSS Moselle et continue en tant que coordonnateur de district d'apporter son expérience au service.

Nous débuterons notre déclaration liminaire en soulignant les bons résultats que notre département obtient et ce depuis de nombreuses années en matière de nombres de licenciés, d'épreuves organisées à tous les échelons (du niveau de district au niveau national) ou des résultats obtenus aux championnats de France. Notre département fait preuve d'un réel dynamisme et le travail des collègues EPS dans leurs AS et lors des rencontres UNSS est à saluer.

Cette nouvelle année a été rythmée par l’élection des élus des AS qui n’a pas rencontrée le succès escompté. Peu facilitée par l’UNSS nationale nous regrettons le faible taux de participation en Moselle. La raison est sans doute multiple : Manque d’explication de l’intérêt de cette élection aux collègues, ainsi qu’aux chefs d’établissements sur sollicités et peut être pas assez sensibilisés aux enjeux.

La défiance envers l’UNSS Nationale, voir la déception en est peut-être unélément

Certaines récentes décisions au niveau national ainsi que le contexte économique actuel nous inquiètent pour l’avenir.

Avec un déficit abyssal de 12,5 millions pour l’exercice 2022/2023 présenté à l’AG de l UNSS Nationale, si la Direction Nationale a maintenu un fort taux d’activité à destination des élèves (les rencontres sportives) *– et c’est bien là le fondement de son existence –* elle a profondément modifié et augmenté les coûts de fonctionnement de sa structure (hors coûts de l’énergie, transport, hébergement). Le recrutement de nouvelles-aux collaborateur·rices a priori plus talentueux donc devant être mieux rémunérés, la sous traitance de cabinets et prestataires en comptabilité, en communication, en ressources humaines ont largement contribué à cette gabegie financière.

 Nous sommes également confrontés à des difficultés pour la mise en place et le financement des déplacements des mercredis après-midi ; l'accord-cadre signé par la direction nationale n'a fait qu'amplifier ce phénomène. Il n'existe parfois plus de réelles concurrences entre les transporteurs avec une augmentation inexorable des tarifs et par conséquence une augmentation des cotisations dans chaque AS jusqu’à 40%.

Ces augmentations de tarifs impactent également le service départemental qui a choisi de maintenir le taux de remboursement des rencontres de district mais cela à un coût pour les AS et pour le service départemental.

Ces difficultés liées au transport se retrouve à tous les échelons et de manière encore plus importante lors des rencontres académiques et nationales. Il devient de plus en plus compliqué voire même impossible pour certains établissements, de petite taille ou à l'inverse proposant de nombreuses activités et se qualifiant à plusieurs reprises, de financer un championnat d'Académie ou un championnat de France.

Est-il normal de demander une participation à des élèves qui s'engagent dans une discipline au plus haut niveau pour financer un déplacement ? De devoir demander des aides aux collectivités locales (communautés des communes, mairies) et départementales qui subventionnent déjà les associations sportives ?

Nous regrettons le trop faible niveau des aides à ces niveaux de compétition et ce alors qu'on nous demande de faire du sport une priorité nationale en cette année Olympique.

Les contraintes données lors de la prise de licence en début d’année avec l’obligation de donner une adresse mail parentale pour chaque licence par exemple, a sans doute pesé dans la participation des collègues aux élections. On ne peut que se féliciter nous les membres du SNEP FSU d’avoir fait infléchir cette obligation de mail parental, qui aurait pu avoir un effet lourd de conséquences sur nos chiffres de licenciés.

LE SNEP FSU s’insurge également concernant l’annulation de 14 championnats de France pour des raisons financières.

Les modalités techniques et financières ne doivent pas être un obstacle à la pratique au sein des AS.

L’UNSS est partie intégrante du service public d’éducation. Elle est au service de tous·tes les élèves et ne peut fonctionner comme une entreprise privée ou une fédération sportive « classique ».

2024 : Année Olympique. L UNSS et nos AS devraient pouvoir profiter de cet évènement pour surfer et rayonner encore plus. Nous sommes conscients des efforts réalisés par le département lors de l’organisation des moments comme le festival du film sportif en Moselle, et la prise en charge des frais de transports (à postériori) mais l ‘offre vient se superposer à nos championnats.

Nous demandons M. Le DASEN

* que votre attention soit portée sur la libération des Mercredis après-midi dans tous les lycées pour que chaque élève puisse s’investir pleinement dans la pratique sportive, grande cause nationale.
* Que les collègues ne soient pas empêchés de participer aux compétitions pour cause de remplacement non assurés.
* Que soient donnés des moyens financiers pour accompagnés les projets sportifs et compétitifs qui ont du sens

L’ AS est le berceau d’une jeunesse plus sportive. Donnons des moyens à chaque acteur, chef d’établissement, enseignants, élève ainsi qu’au service départemental pour que les JOP de Paris et son héritage ne soient pas qu’illusion communicative.

L’EPS, l’ AS a besoin de soutien, c’est pour cela que la question de nos salles de classe (gymnase, stade piscine) ne doit pas être négligée par les décideurs politiques. Aucune installation ne doit être sous utilisée, celles du privé qui participe également aux compétitions UNSS dans des installations « publiques » et également celles municipales.

La compétition est l’essence même de l’UNSS, Celle qui permet les partages, les rencontres et assure un niveau d’exigence.

Nous avons toujours porté la nécessité de maintenir les pratiques physiques sportives et artistiques dans une école ouverte. Le sport scolaire doit y prendre toute sa part.

Nous vous remercions de votre attention, intervention lue par Bristiel Céline Représentante SNEP FSU Moselle